



DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL

École en Poésie

Année scolaire 2013-2014

Fiche d'information sur l'établissement

Nom

Adresse

Code Postal

Ville

Contact (direction et/ou enseignant)

Mail du contact

Mail de l'établissement

Date d'envoi de la demande

Signature

Contact où envoyer les 3 demandes de labellisation :

2 copies à l'Association départementale OCCE de Saône et Loire

Pôle associatif Langevin, 2 rue Alphone Daudet, 71100 Chalon sur Saône

contact@occe71.fr

FEDERATION NATIONALE



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

1 copie à envoyer directement à l'attention de:

Julie Nice / Le Printemps des Poètes

6 rue du Tage 75013 PARIS

j.nice@printempsdespoetes.com



FEDERATION NATIONALE



Charte du label *Ecole en Poésie*

Année scolaire 2013-2014

5 items au moins doivent être validés pour que l'Ecole obtienne le label :
3 items-classes / 2 items-écoles

La poésie au cœur de la classe :

- Participer au Printemps des Poètes par l'organisation de manifestations pendant la quinzaine de mars : lectures, spectacles, animations poétiques, affichage dans l'école... autour du thème « *Au cœur des arts* ».
- Organiser de petits *Instants Poétiques* en classe (par exemple, deux minutes de lecture poétique chaque matin) pour favoriser l'imprégnation poétique.
- Organiser une rencontre poétique avec une classe d'une autre école, voire un *jumelage poétique* (avec visite poétique de chaque école par l'autre classe).
- Organiser une correspondance avec un poète, un accueil ou une rencontre en classe ou ailleurs (en bibliothèque par exemple).
- Recevoir ou organiser une [Brigade d'intervention poétique](#).
- Associer la poésie aux autres projets de classe (jardin d'école, arts plastiques, musique...) afin d'encourager les liens entre la poésie et les autres arts.
- Promouvoir la diversité culturelle en valorisant la poésie étrangère dans l'ensemble des initiatives de la charte, et, plus particulièrement, en favorisant les lectures des poèmes en langue étrangère et en français (avec l'aide de parents d'élèves, d'enseignants...).
- Autre item :

La poésie rayonne dans l'école et au-delà:

- Donner des noms de poètes aux salles de classe ou aux espaces communs et profiter de l'inauguration pour initier des lectures publiques.
- Favoriser la pose d'un affichage de poésie dans divers endroits de l'école.
- Publier au moins un article lié à la poésie dans le journal de l'école.
- Créer un promenoir poétique dans la cour, comportant des stations poétiques (exemples : poèmes gravés sur des plaques, arbres à poèmes, totems, bancs poétiques avec casques audio faisant entendre des poèmes dits par des enfants...).
- Favoriser le développement du fonds de poésie de la bibliothèque de l'école.
- Utiliser le site internet de l'école pour afficher en page d'accueil une poésie ou relayer les initiatives poétiques.
- Inscrire la Poésie dans le Projet d'école ou le Projet d'établissement.
- Autre item :

Le Comité de compagnonnage :

Yvonne Chenouf,
Pédagogue et chercheur à l'Institut National
de la Recherche Pédagogique

Philippe Meirieu,
Professeur en sciences de l'éducation

Alain Serres,
Poète et éditeur Rue du Monde

Jean-Pierre Siméon,
Poète, directeur artistique du Printemps des Poètes

Albane Gellé,
Poète

Robin Renucci,
Comédien

Eric Weill,
Président de l'OCCE

Page à conserver par les enseignants :

L'aide à la réalisation des projets :

Le Printemps des Poètes et l'OCCE proposent diverses ressources aux classes et aux enseignants.

Des **outils pédagogiques** : dossiers, bibliographies, poèmes...

Un **stage national « Habiter le monde en poètes »** est mis en place par l'**OCCE**, qui propose chaque année à ses classes adhérentes une action en relation avec le thème du Printemps des Poètes, coordonnée et valorisée depuis la Fédération Nationale. Les Associations Départementales de l'OCCE peuvent proposer des journées de formation sur ce thème, à destination des enseignants. L'OCCE peut également constituer, localement, des **malles pédagogiques** mises à disposition des classes.

Le Printemps des Poètes propose des **formations** (stages et journées interprofessionnelles) sur la poésie auxquelles les animateurs départementaux de l'OCCE peuvent participer. Peuvent également être organisées des **formations pour les enseignants**.

Des informations concernant le **thème annuel de la manifestation** sont régulièrement mises en ligne sur [le site de l'association](#).

Communication : le [logo Ecole en poésie](#) peut être téléchargé, imprimé et diffusé dans l'établissement.

Valorisation de la Charte :

Le Printemps des Poètes et l'OCCE proposent d'imprimer la présente charte en deux exemplaires. Le premier à destination des initiateurs du projet, le second à destination de la classe : la charte peut être ainsi affichée en classe pour développer l'implication des élèves, en les invitant à cocher les items réalisés, à compléter avec des réalisations inédites...Les élèves peuvent également réaliser une « boîte » contenant toutes leurs réalisations, pour aider les enseignants dans la constitution des traces.

Constitution de traces:

Les classes et les enseignants concernés sont également invités à rassembler, au fur et à mesure de leurs projets, des traces physiques et virtuelles de leurs réalisations, sur CD-Rom, dans un blog, dans des documents (type word) pour apparaître, enfin d'année, en bonne place dans le bilan réalisé par l'OCCE et le Printemps des Poètes. Ce bilan annuel est partagé avec tous les établissements labellisés, pour présenter un tour d'horizon des réalisations, et favoriser les échanges entre les écoles.

Réengagement annuel :

Le label *Ecole en poésie* est décerné pour trois années scolaires à l'établissement. Néanmoins, L'OCCE et le Printemps des Poètes solliciteront, à chaque rentrée, un courrier de réengagement de la part de la direction.